Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

éduscol

Ressources **enseignement moral et civique**

Le débat (réglé ou argumenté) :
Pour aller plus loin

Le débat (réglé ou argumenté)
Pour aller plus loin

Quelle(s) pratique(s) du débat dans le système éducatif français ?

Le débat n'est pas une pratique nouvelle à l'école. En 1947, dans le plan Langevin-Wallon, il était notamment affirmé « *l'exposé et la discussion des événements et des problèmes dans leur actualité ne seront pas exclus de l'école. Des clubs d'étude et de discussion enseigneront aux jeunes la valeur et les difficultés d'une recherche sincère de la vérité, le respect de la liberté de pensée et d'expression pour tous* ». Les programmes de 1995 pour l'école élémentaire, dans le cadre du « vivre ensemble » aux cycles 1 et 2, évoquent une « discussion sur des problèmes mettant en jeu les valeurs sociales » et au cycle 3 une réflexion sur « les valeurs relatives à la personne et sur les normes de la vie en commun ». Les programmes d'éducation civique de 2002 pour l'école, de 1998 puis de 2008 pour le collège, d'ECJS de 2000 puis de 2010-2011 pour le lycée invitent aussi à la pratique du débat : débat réglé à l'école, débat au collège, débat argumenté au lycée.

Les théories du débat

Le cadre éthique : le débat véhicule l'éthique d'une raison communicationnelle dont Habermas, dans *De l'éthique de la discussion*, a exprimé la spécificité : reconnaissance de chaque sujet, prise en compte des arguments de l'autre, mise en place de normes qui pourraient rencontrer l'assentiment de tous. Sur la forme, le débat s'inscrit explicitement dans un système éthique de règles de prise de parole : chacun a droit à la parole ; toute parole doit être argumentée ; il est interdit de se moquer d'autrui ; la priorité de parole est donnée à celui qui n'a jamais parlé. Ces règles permettent d'instaurer le respect demandé aux élèves et auquel l'enseignant est lui-même soumis. Il s'agit d'amener l'élève à construire son autonomie intellectuelle et à inscrire des activités individuelles dans un cadre éthique.

Le cadre politique : Matthew Lipman, dans son ouvrage *À l'école de la pensée*, cherche à placer progressivement les élèves dans ce qu'il appelle « la communauté de recherche ». Les élèves conduisent un travail commun consistant à élaborer ensemble des réponses possibles à une question philosophique qu'ils ont choisi de se poser à la suite d'une lecture partagée. Il s'agit d'élargir le

champ de réflexion de l'élève pour lui permettre de passer progressivement du cas particulier au cas général, de définir des règles et leurs limites et de les élargir en visant une réflexion universelle dont on trouvera l'expression politique dans la référence aux droits de l'homme.

Le cadre pédagogique est une traduction pratique des deux précédents cadres dans la classe. Michel Tozzi, dans *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire,* définit trois objectifs dont un débat cherche à développer l'articulation. Il s'agit de permettre aux élèves de conceptualiser leurs propos, de problématiser leurs affirmations (en quoi l'argument questionne la règle) et d'argumenter (expliquer au nom de quoi ils peuvent affirmer quelque chose).

D'autres modalités pour pratiquer le débat

D'autres modalités que celle du débat contradictoire classique avec sa variante « jeu de rôles » sont également envisageables. Les conditions de réussite demeurent les mêmes.

Les « quatre coins »

Les élèves sont confrontés à une affirmation et doivent se positionner dans un des quatre coins de la salle de classe selon qu'ils sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas d'accord du tout ». Chaque groupe travaille ensuite à la construction d'un argumentaire à l'appui du point de vue choisi. Une fois ces argumentaires présentés à l'oral (désigner un ou plusieurs rapporteurs si nécessaire), les élèves peuvent décider de changer leur position initiale. Chaque groupe rédige ensuite une synthèse présentant les quatre arguments les plus importants à l'appui de son point de vue. Ce type de débat peut être particulièrement pertinent pour faire émerger des représentations et travailler à leur mise à distance.

Le « bocal »

La classe est divisée en trois groupes : deux groupes « d'experts » (qui ont chacun travaillé un argumentaire pour étayer un point de vue, assigné ou choisi, sur la question débattue) et un troisième groupe d'élèves « auditeurs ». Les chaises sont réparties en deux cercles concentriques (le premier cercle constitue le « bocal » où ont lieu les échanges ; le cercle extérieur est occupé par le reste de la classe).

Les deux groupes « d'experts » se succèdent d'abord dans le « bocal » pour présenter leurs arguments et les affiner par la discussion. C'est ensuite au tour des élèves « auditeurs » de pouvoir occuper le « bocal » pour réagir aux arguments présentés par les « experts ». Cette succession peut être répétée plusieurs fois (on peut diviser le débat en familles d'arguments ou l'orienter en fonction de l'évolution des argumentaires). Une variante consiste à former le « bocal » avec 10 chaises, 3 pour chaque groupe d'élèves « experts » et 4 pour les élèves « auditeurs ». Les 6 élèves « experts » présentent leur argumentaire, avec une phase de réfutation, puis restent dans le « bocal » tout au long du débat. Des élèves « auditeurs » peuvent se succéder pour intervenir sur 3 des 4 chaises



restantes. Une chaise reste toujours libre et lorsqu'un élève « auditeur » vient s'y installer, un autre élève « auditeur » doit quitter le « bocal ».

« Pense seul, à deux, à quatre » (Think-Pair-Share)

Les élèves sont confrontés à la question à débattre et préparent individuellement un argumentaire. Ils confrontent ensuite leurs notes par binômes puis par groupes de quatre. Lors de cette phase, ils décident du point de vue qu'ils vont défendre et précisent leurs arguments. Enfin, chaque groupe présente sa position et les arguments principaux qui la soutiennent à l'ensemble de la classe. On peut choisir la forme de l'interaction entre les groupes : lors de la présentation ou lors du bilan réflexif collectif. Certains élèves peuvent aussi être secrétaires de séance (consignation des argumentaires) ou évaluateurs afin d'éviter la succession chronophage des présentations fondées sur des argumentaires voisins. La présence d'une phase individuelle et de deux phases de groupes avec la perspective d'une tâche finale constitue une situation de communication qui permet une interaction réelle entre les membres des binômes et des groupes.

« Résolution de problèmes » (Problem solving debate)

On constitue deux groupes de 4 élèves chacun. La question débattue doit impliquer une évolution possible (ex : « L'Union Européenne doit-elle instaurer la taxe Tobin ? »). Les élèves interviennent en binômes de points de vue opposés. Les deux premiers présentent la question débattue et les enjeux principaux de chaque position. Les suivants expliquent pourquoi des changements doivent ou non intervenir. Les derniers proposent un plan d'action. Ce type de débat peut être particulièrement pertinent dans des situations de simulation et de jeu de rôles.